

PLUS DE 1/3 DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ N'ABORDENT PAS LA QUESTION DU TABAGISME AVEC LEURS PATIENTS FUMEURS

PERCEPTION DU TABAC PAR LES FRANÇAIS EN 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE | 14 novembre 2022

En ce Mois Sans Tabac, l'ACT-Alliance contre le tabac dévoile son enquête sur la perception du tabac par les Français. Réalisé à partir de 5 sondages consécutifs menés avec l'institut BVA sur les deux dernières années¹, ce décryptage a pour objectif d'évaluer régulièrement l'image de l'industrie du tabac et de ses produits au sein de la société française pour orienter les prochaines actions de prévention et de lutte contre le tabagisme. Parmi les grands enseignements à retenir : **même si de plus en plus de Français déclarent avoir une image négative du tabac (78% ; +4pts depuis 2020), des tabous perdurent chez les professionnels de santé et de fausses représentations sociales persistent dans l'opinion publique.**

Si l'aide à l'arrêt du tabac semble devenir de plus en plus accessible, des freins persistent...

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le droit de prescription de substituts nicotiques a été étendu à certains professionnels de santé que sont les infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes et sage-femmes². Cette mesure doit permettre aux fumeurs d'avoir plus facilement accès à ces traitements efficaces et remboursés, dans le cadre de leur sevrage tabagique. Quand on interroge les Français, il semblerait que cette mesure fonctionne : **la majorité d'entre eux (61%) estime qu'il est facile d'avoir accès à un accompagnement pour arrêter de fumer.**

Néanmoins si l'on analyse en détail, cette perception est à nuancer :

- **Seules 57% des femmes trouvent facile d'être accompagnées pour le sevrage tabagique** (contre 66% des hommes) alors que ce sont elles qui sont aujourd'hui particulièrement concernées. Chaque année en France, le tabac tue 20 000 femmes, c'est deux fois plus qu'il y a 20 ans³ ;
- La question du tabagisme n'est pas systématiquement discutée en consultation avec les fumeurs : **la consommation de tabac n'est jamais abordée par plus d'1/3 des professionnels de santé (36%)** et occasionnellement pour la moitié d'entre eux (49%) ;
- L'information du public sur l'ouverture de la prescription des substituts nicotiques par ces professionnels de santé demeure insuffisante : depuis 2020, **seules 14% des prescriptions de ces traitements d'aide à l'arrêt ont été effectuées par des non-médecins**⁴.

...Et ce, malgré le fait que la perception des Français à l'égard du tabac se durcisse

Les Français ont une image du tabac de plus en plus mauvaise : **78% d'entre eux déclarent avoir une opinion négative du fait de fumer des produits du tabac, soit +4 points en deux ans.** Cette perception

¹ Enquêtes réalisées sur un échantillon national représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus, composé de 1000 personnes, de novembre 2020 à septembre 2022.

² Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, publiée au Journal officiel du 27 janvier 2016.

³ Bonaldi C, Boussac M, Nguyen-Thanh V. Estimation du nombre de décès attribuables au tabagisme, en France de 2000 à 2015. Bull. Epidémiol. Hebd. 2019;(15):278-84.

http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2019/15/pdf/2019_15_2.pdf

⁴ Données de remboursement de l'assurance maladie pour l'année 2020.

se vérifie également parmi les fumeurs. En effet, 53 % d'entre eux affirment désormais en avoir une mauvaise image.

Par ailleurs, l'opinion publique est de plus en plus critique envers l'industrie du tabac :

- **86%** des Français estiment que **cette industrie est trop puissante face aux acteurs de la lutte contre le tabagisme**, soit +6 points depuis 2020 ;
- **74%** s'accordent pour dire que **l'industrie du tabac va à l'encontre des droits humains en vendant un produit addictif**, soit +9 points en deux ans.

Le combat contre l'industrie du tabac est encore loin d'être gagné

Malgré les évolutions encourageantes constatées, le rapport des Français au tabac reste ambivalent : **encore 2/3 des Français** (68%) estiment que fumer est une **liberté individuelle qu'il faut respecter**. Cette croyance, prédominante chez les fumeurs (84% contre 59% pour les non-fumeurs), **s'explique avant tout par le fait que certaines personnes adhèrent à des fausses représentations construites par l'industrie du tabac** et qui font de la cigarette un symbole de convivialité et paradoxalement d'indépendance⁵. Néanmoins, une large majorité des répondants s'accorde à dire que la **lutte contre le tabac est juste** (83%).

« Le Mois Sans Tabac est une très bonne occasion pour faire le point sur l'opinion des Français vis-à-vis de l'industrie du tabac et de la consommation de ses produits. On constate que notre travail commence à porter ses fruits : en nette progression, certains indicateurs démontrent que nos messages de campagne dénonçant les pratiques de l'industrie pour recruter les femmes et la jeunesse influent sur l'opinion publique. », explique Marion Catellin, Directrice de l'ACT-Alliance contre le tabac. *« Les actions menées vont dans le bon sens mais le combat n'est pas terminé. Loin d'être une liberté, le tabagisme est avant tout une dépendance, une maladie qui nécessite une prise en charge médicale. Si l'on souhaite atteindre l'objectif d'une génération sans tabac d'ici 2032, les pouvoirs publics doivent plus que jamais soutenir et donner les moyens à la société civile de poursuivre le travail amorcé ».*

La hausse de la fiscalité, premier levier pour protéger contre le tabagisme

La mauvaise image de l'industrie du tabac conduit une grande majorité de Français à soutenir la hausse de fiscalité des produits du tabac : **58% des personnes interrogées se disent favorables à la poursuite de l'augmentation du prix du tabac**.

Des disparités doivent néanmoins être soulignées selon le statut tabagique et la classe sociale des répondants :

- Si **71% des non-fumeurs** et **64% des anciens fumeurs** sont favorables à la hausse des prix, **les fumeurs** sont **deux à trois fois moins nombreux** à y être favorables (26%) ;
- Du fait de leurs faibles revenus, **24% des personnes les plus précaires se déclarent très défavorables** à cette augmentation, contre 16% des répondants issus de foyers CSP+.

Rappelons que **la hausse de la fiscalité des produits du tabac est reconnue par l'OMS comme étant le levier le plus efficace pour lutter contre le tabagisme** ; notamment auprès des jeunes générations et des ménages les plus modestes.

⁵ Oakes W, Chapman S, Borland R, Balmford J, Trotter L. "Bulletproof skeptics in life's jungle": which self-exempting beliefs about smoking most predict lack of progression towards quitting? *Prev Med.* 2004 Oct;39(4):776-82.

A propos de l'ACT-Alliance contre le tabac

L'ACT-Alliance contre le tabac est un collectif d'associations reconnu d'intérêt général, loi 1901, engagé au service de la santé publique. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi Evin en 1991, l'ACT œuvre depuis près de trente ans pour défendre le bien-être de tous face aux intérêts de l'industrie du tabac.

En tant que porte-parole de ses associations membres, l'ACT se fait le devoir d'éclairer par les faits les manipulations de cette industrie et de peser sur le débat public pour un avenir plus durable.

Sa détermination dans la lutte contre le tabac a permis de franchir des étapes décisives en matière de santé publique en France. C'est à travers des campagnes d'information et de plaidoyer que l'ACT poursuit son combat contre des fabricants redoublant d'efforts pour normaliser la consommation, sous différentes formes, de ses produits addictifs.

Par son action fédératrice, l'ACT mobilise collectivement décideurs, acteurs de santé publique, de l'environnement, des droits humains, de la finance, ainsi que les médias pour voir émerger en 2032 la première génération en France libérée des méfaits du tabac et de son industrie.

www.alliancecontreletabac.org

CONTACTS PRESSE

ALLIANCE CONTRE LE TABAC

Astrid Billard – Tél. : 07 49 94 04 08 | astrid.billard@alliancecontreletabac.org

AGENCE BCW

Véronique Machuette – Tél. : 06 15 39 90 23 | veronique.machuette@bcw-global.com
Nene Mariama Barry – Tél. : 01 56 03 14 10 | nenemariama.barry@bcw-global.com